Projet d’établissement

Micro-crèche « Dip Ha Doup »

Micro-crèche intercommunale du pays de Daoulas

3 route de la Gare
29460 Daoulas

14/05/2025

Le projet d'établissement vient aujourd'hui :

- *Répondre à une demande du Conseil Général*
- *Proposer aux professionnels un document de référence -transmettre aux familles un projet d'accueil*
- *Mettre en œuvre le projet du territoire élaboré par les élus*

SOMMAIRE

I – LE PROJET D'ACCUEIL 4

1.PRESENTATION DE DIP HA DOUP 4

2.DUREE ET RYTHME D'ACCUEIL 4

3.ACCUEIL INCLUSIF ET DISPOSITIONS PARTICULIERES 5

4.LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES 5

II - LE PROJET SOCIAL et DEVELOPPEMENT DURABLE 6

1. BESOINS ET DEMANDES SUR LE TERRITOIRE 6

Critères de la grille d'attribution 7

2. PARTENARIATS 7

PARTENARIAT LOCAL 7

PARTENARIAT INSTITUTIONNEL 7

PARTENARIAT ENTRE SERVICES DU PAYS DE DAOULAS 8

3. DIP HA DOUP ET DEVELOPPEMENT DURABLE 9

III - LE PROJET EDUCATIF 11

IV - LE PROJET PEDAGOGIQUE 12

1. L'ACCUEIL DES ENFANTS 12

1.1L'accueil et sa préparation 12

1.2Les référentes 12

1.3Accueillir, une place pour chaque enfant 13

1.4La fiche de transmission 13

1.5La séparation /les retrouvailles 13

1.6Les repères 14

2. LA VIE QUOTIDIENNE 14

2.1La verbalisation envers l'enfant 15

2.2Les émotions de l'enfant 15

2.3Le langage 15

2.4Porter l'enfant 15

2.5Le change, les soins du corps, la propreté 15

2.6Les repas 16

2.7Le sommeil 18

2.8Le doudou, la tétine 18

3. EVEIL ET EPANOUISSEMENT 19

3.1L'aménagement de l'espace 19
3.2L'observation 19
3.3L'activité libre, le jeu libre 20
3.4La motricité libre 20
3.5Les ateliers proposés (activités « dirigées ») 21
3.6L'autonomie 21
4. L'EQUIPE 23
5. LA PLACE DES FAMILLES A LA MICRO-CRECHE 23
5.1Les transmissions 23
5.2Les liens entre la maison et la crèche 23
5.3Informations aux familles 23
5.4Rencontres 24

I – LE PROJET D'ACCUEIL

1. PRESENTATION DE DIP HA DOUP

Créée en Aout 2009, la micro-crèche intercommunale « Dip Ha Doup » vient compléter l'offre des modes d'accueil pour les jeunes enfants.

Le pays de Daoulas est doté de différents services intercommunaux et structures permettant de proposer des solutions de mode de garde d'accueil :

- Le Relais Parents Enfants (R.P.E.) situé à Daoulas est le lieu central d'information et d'orientation pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil qu'il soit individuel ou collectif.
- La micro-crèche intercommunale « Marmouzig » située à Loperhet
- Le multi-accueil associatif « les mésanges » située à Dirinon
- De Maison d'Assistantes Maternelles
- Les assistants maternels agréés
- Des services de garde à domicile

2. DUREE ET RYTHME D'ACCUEIL

La micro-crèche est située au 3 route de la gare à Daoulas. Elle est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Une convention est passée entre 7 communes du pays de Daoulas pour le fonctionnement de la micro-crèche : Daoulas, Dirinon, L'Hôpital Camfrout, Logonna-Daoulas, Loperhet, Irvillac et Saint Urbain.
Les communes confient la gestion de la micro-crèche à la commune de Daoulas.

Quatre semaines de fermetures annuelles sont prévues au cours de l'année. Le gestionnaire se réserve le droit de fermeture à titre exceptionnel. Les familles peuvent poser en plus des semaines de fermeture jusqu'à 11 semaines d'absences.

La capacité d'accueil est de 10 enfants par jour de 8h à 18h. De 7h30 à 8h et de 18h à 18h30, la capacité d'accueil est limitée à 3 enfants. La micro-crèche accueille des enfants âgés de dix semaines à trois ans révolus. Les enfants quelques soit l'âge sont tous accueillis au sein de la même pièce de vie.

Les enfants peuvent être accueillis à la journée ou en demi-journée en accueil régulier, occasionnel ou en urgence.

L'établissement peut accueillir ponctuellement 11 enfants à condition de ne pas dépasser les 100 % de la capacité hebdomadaire.

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant au sein de la micro-crèche ont la possibilité de venir visiter les locaux. Pour ce faire, les familles s'inscrivent directement au RPE.

Les transmissions que les parents échangent avec les professionnelles participent activement à la bonne organisation de la journée de leur enfant. Toute demande particulière d'une famille est discutée en réunion d'équipe.

Des temps de rencontres sont proposés aux familles afin de pouvoir rencontrer l'équipe, élus, DGS ainsi que les autres familles.

3. ACCUEIL INCLUSIF ET DISPOSITIONS PARTICULIERES

Un enfant porteur de handicap ou atteint d'une pathologie particulière peut être accueilli sous réserve de la capacité de la structure.
Avant toute admission, les besoins particuliers devront être définis en concertation entre la famille, le médecin référent et la responsable.

Le médecin Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) de Dip Ha Doup est le Docteur Julia Morvan-Laurent, au cabinet médical de Daoulas.

L'accueil d'un enfant demandant une vigilance particulière et/ou une prescription particulière à administrer peut-être possible après la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).
Ce PAI est élaboré à la demande des parents par la responsable, en collaboration avec le médecin traitant voir le spécialiste et le médecin référent de la micro-crèche.

4. LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

Une éducatrice de Jeunes Enfants assure la gestion quotidienne de la micro-crèche dans le cadre des orientations municipales petite enfance-enfance-jeunesse sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services de la commune de Daoulas.
Elle assure le suivi administratif 21 heures par semaine.

L'accueil des enfants est assuré par l'éducatrice (14 heures par semaine), ainsi que 2 agents d'accueil petite enfance à 100%, un agent d'accueil petite enfance à 80% et une auxiliaire de puériculture à 80%. L'entretien des locaux est assuré par un agent d'entretien selon un protocole établi (1,5 heures chaque soir).

Le taux d'encadrement de la micro-crèche est fixé à 1 professionnel pour 6 enfants.

De 7h30 à 8h : une seule professionnelle est présente pour maximum 3 enfants
De 8h à 10h : 2 professionnelles sont présentes pour les 9 enfants
De 10h à 16h : 3 professionnelles sont présentes pour les 9 enfants, des sorties ou activités sont organisées
De 16h à 18h : 2 professionnelles sont présentes pour les 9 enfants
De 18h à 18h30 : une seule professionnelle est présente pour maximum 3 enfants

L'équipe est garante du projet pédagogique établi.
Des réunions d'équipe sont instaurées une fois par mois. Par ailleurs, deux journées « pédagogiques » sont organisées tous les ans.
Chaque membre de l'équipe peut participer à une formation spécifique à la petite enfance (de 2 ou 3 jours) une fois par an via le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).
Des réunions d'analyses de pratiques professionnelles sont organisées (minimum 6 heures/an) avec une médiatrice pour échanger sur des problématiques professionnelles.

Un point mensuel est réalisé entre la Directrice Générale des Services et la responsable. Des points ponctuels sont organisés avec l'élue petite enfance de la commune et aussi de l'intercommunalité.

II - LE PROJET SOCIAL et DEVELOPPEMENT DURABLE

1. BESOINS ET DEMANDES SUR LE TERRITOIRE

Les familles en recherche d'un mode de garde sont systématiquement orientées vers le Relais Parents Enfants, qui est le lieu central d'information et d'orientation.

Nombre d'enfants accueillis à «Dip Ha Doup»

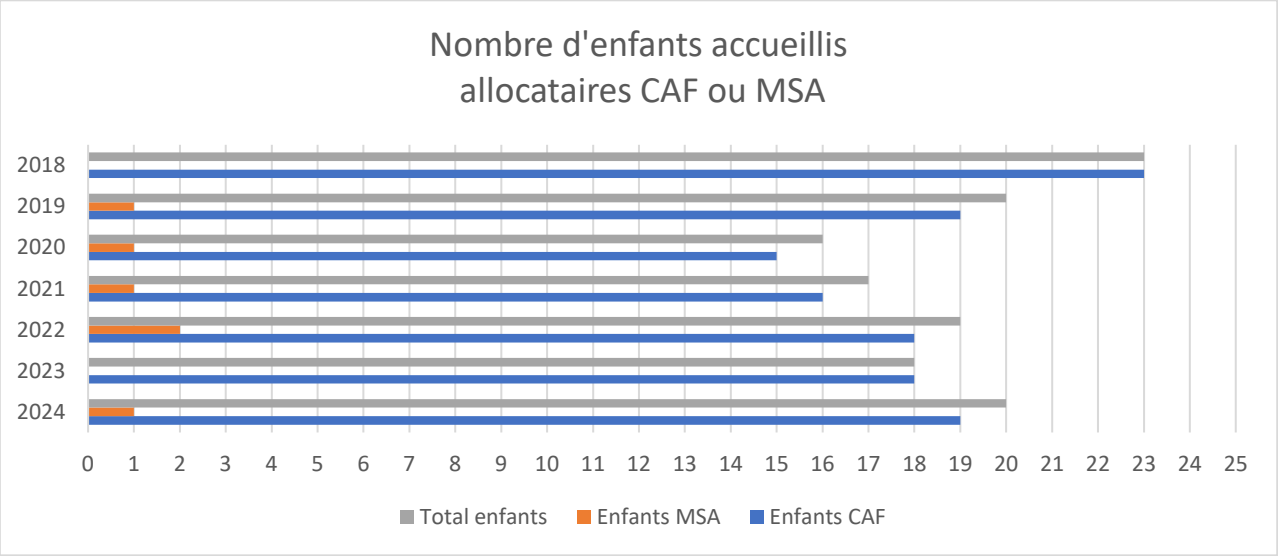

Nombre de demandes d'inscription déposées pour les « Marmouzig » et « Dip ha Doup »

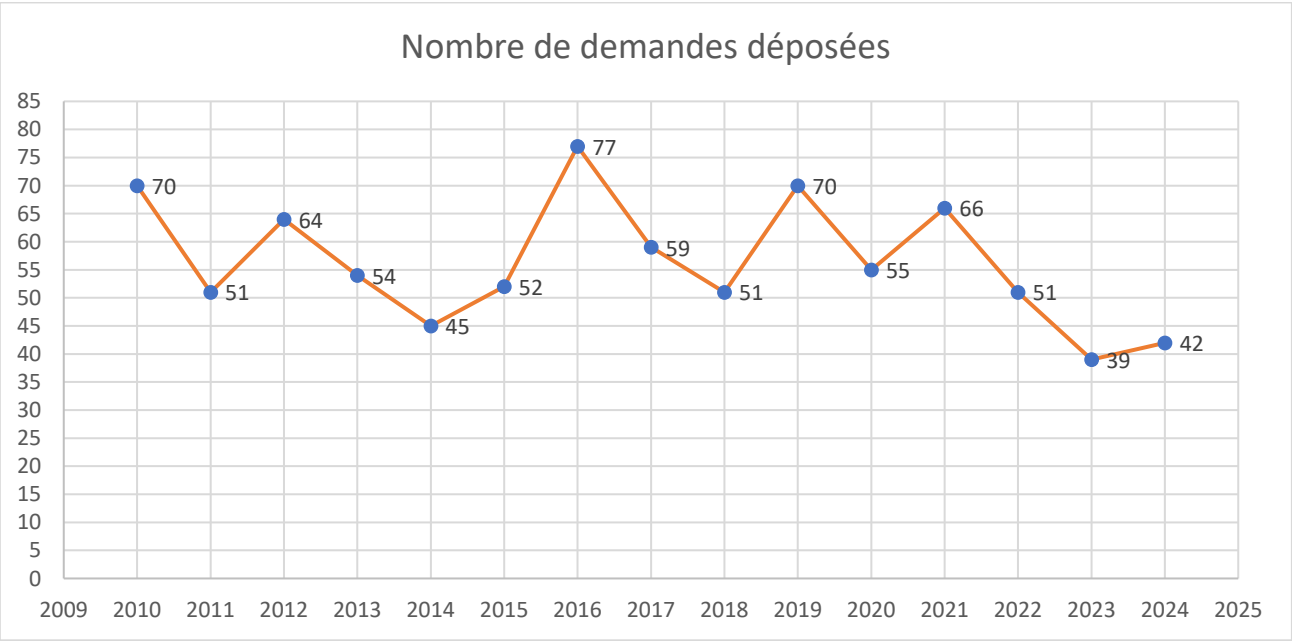

➢ Commission d'admission : le dossier de pré-inscription à la micro-crèche est a retiré auprès du RPE de Daoulas. La responsable du service se charge de centraliser l'ensemble des demandes.

La commission d'admission est composée des responsables des micro-crèches de Daoulas et de Loperhet.

Elle a lieu à minima 2 fois par an en octobre et en mai puis dans l'année en fonction des besoins.

Critères de la grille d'attribution

Après validation de l'ensemble des élus les admissions depuis janvier 2016 sont établies par la responsable du RPE et la responsable des micro-crèches suivant les critères d'attribution fixés par les élus chaque année. L'ensemble des éléments (grille d'attribution et liste d'attente) seront fournis aux élus après chaque commission.

La liste d'attente est commune aux deux micro-crèches.
Elle est établie en fonction de divers critères :

- Ordre de priorité par commune selon la répartition au moment de l'attribution des places :

Puis différents critères qui attribuent un nombre de « points » :

- Revenus : les revenus les plus faibles sont favorisés
- La date de dépôt de la demande
- Condition ne favorisant pas la recherche d'un assistant maternel : temps partiel – temps plein (+de 45h)
- Famille en difficulté orientation CCAS ou PMI
- Dossier MDPH
- L'âge de l'enfant par rapport la composition du groupe peut être également prise en compte.

2. PARTENARIATS

PARTENARIAT LOCAL

Ateliers	Fréquence	Lieu	Partenariat
Bibliothèque	1 fois par semaine	Bibliothèque de Daoulas	Bibliothèque
Eveil musical	1 fois tous les quinze jours le lundi ou mercredi (sauf les vacances scolaires)	Micro-crèche	Ecole de musique, Loperhet
Ecole	1 fois par mois de novembre à juin en fonction de l'âge des enfants accueillis	Ecole Josette Cornec, Daoulas	Ecole Publique de Daoulas
Abbaye	1 fois par mois	Abbaye de Daoulas	Abbaye de Daoulas
Spectacle et activités	Ponctuellement	Daoulas	RPE

PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

- Rencontre avec la Caisse d'allocations familiales

Chaque année des rencontres ont lieu entre le référent CAF selon les projets, les besoins ainsi que le bilan annuel de la structure.

- Protection Maternelle et infantile (PMI)

Tous les 2 ans, la puéricultrice de la PMI service « mode d'accueil » effectue une visite.
Une réunion annuelle est proposée pour les responsables d'EAJE.

PARTENARIAT ENTRE SERVICES DU PAYS DE DAOULAS

La micro-crèche s'inscrit dans une dynamique petite enfance-jeunesse du pays de Daoulas. Un coordinateur enfance-jeunesse, intervient depuis 2012 pour animer la politique enfance-jeunesse intercommunale.

- Le PEL – projet éducatif local – est un projet politique porté par 7 communes du pays de Daoulas. Il a pour finalité de doter le territoire d'une ambition éducative partagée pour les 0 – 25 ans. Il se matérialise par la réalisation de projets concrets (fête de la jeunesse ; espaces enfants parents, animations dans les collèges, partenariats ...) répondant à 5 priorités éducatives décidées collégialement entre acteurs enfance – jeunesse (professionnels et bénévoles) du territoire dont la micro-crèche.

Le PEL permet également une approche partenariale autour des questions liées à la petite enfance – enfance et jeunesse. Aussi, existe-il des instances de réflexion entre professionnels, entre professionnels et élus auxquelles participe la micro-crèche.

Ce lien avec le territoire est bénéfique pour le projet pédagogique et apporte également une ouverture aux professionnels dans le sens où il permet aux acteurs éducatifs (bénévoles et professionnels) de se questionner, de se rencontrer, de faire évoluer leurs pratiques, de leur donner des outils de réflexion ...

Comme expliqué précédemment, le PEL s'appuie sur diverses instances auxquelles participe activement la micro-crèche. La micro-crèche "Dip ha doup" se veut d'être une structure d'accueil du jeune enfant en lien avec le territoire et le bassin de vie où elle est implantée.

Cette volonté d'ouverture se traduit par la participation de la micro-crèche à plusieurs instances. Ces dernières sont bien souvent des outils d'animation du PEL.

- Le GIPE : (Groupement Intercommunal petite Enfance) regroupe l'association Les Mésanges, le RPE et les deux micro-crèches du pays de Daoulas. Cette instance technique coordonnée par le coordinateur enfance-jeunesse se réunit 1 fois par trimestre et travaille autour des objectifs suivants :

- Favoriser les échanges entre les différents partenaires sous un mode de gouvernance réunissant à la fois les structures intercommunales et les structures associatives
- Décloisonner les pratiques
- Rendre lisible le partenariat au nom d'une cohérence éducative à l'échelle du Pays de Daoulas
- Affiner l'analyse des besoins des familles en modes d'accueil
- Permettre un diagnostic partenarial
- Dégager des constats clairs sur les besoins de familles (transmission de ces constats aux élus)
- Harmoniser les procédures et les outils.
- Améliorer la qualité des services et les réponses aux familles
- Améliorer la logique partenariale

- Être source de projets innovants - en lien avec le diagnostic établi - pour la petite enfance.
- Mieux communiquer sur la dynamique « petite enfance »
- Mettre en mouvement les différents acteurs « Petite Enfance » autour d'un même projet.

➢ Une plénière annuelle du service : présentation du bilan d'activité de l'année passée en présence des élus petite enfance de chaque commune partenaire, les DGS, le RPE, le coordinateur et la responsable de la micro-crèche.

➢ Comité technique : Décision au sujet de la vie des structures (conditions d'admissions, règlements intérieurs…).

3. DIP HA DOUP ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La priorité du personnel de la micro-crèche est d'accueillir les enfants dans des conditions optimum d'hygiène, de sécurité et d'épanouissement. Le bien-être et la santé des enfants sont au cœur des préoccupations.

1. TRI ET RECYCLAGE

Au quotidien des bacs de tris sont mis à disposition du personnel dans une démarche responsable.

Au quotidien, l'équipe utilise régulièrement du matériel de recyclage pour leurs activités manuelles ou la création d'instruments de musique (bouteilles, cartons, pots en matériaux divers…).

2. LES PRODUITS UTILISES

En cuisine : la vaisselle utilisée est principalement en verre, mélamine alimentaire ou porcelaine. Il en est de même pour réchauffer les plats.
Le plastique peut être utilisé pour les gobelets des plus petits ou les biberons.

Pour le ménage :
L'équipe utilise un produit « Respect'home », nettoyant, dégraissant, désinfectant écologique pour nettoyer jeux et surface.
Le ménage quotidien est assuré par un agent municipal.

3. L'ACCES A LA NATURE

Les sorties à Daoulas

Daoulas est une commune rurale, située au fond de la rade de Brest, en bordure de la rivière de Daoulas, en situation typique de fond d'estuaire.

La diversité des paysages (mer, bois, ville…) est donc atout pour la commune. De nombreuses balades sont possibles avec les enfants pour découvrir la nature environnante.

Depuis le 1er janvier 2007, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces publics. Cela permet la protection de la biodiversité et de la santé des populations.

Pour certains des habitants, la présence d'une biodiversité ordinaire au pied des arbres et sur les trottoirs évoque

le manque d'entretien, en lien avec une perception négative (les « mauvaises herbes »). Il est nécessaire d'envisager ces plantes comme un élément de la nature pour les apprécier, et les accepter sur le territoire urbain.

L'Abbaye de Daoulas

C'est un ensemble de près de 7 hectares qui intègre l'espace muséographique, des jardins classés remarquables avec en particulier un jardin de plantes médicinales et un parc d'arbres médicinaux récemment aménagé, un cloître roman unique en Bretagne, un oratoire, une chapelle...

Une sortie est organisée une fois par mois pour permettre à l'équipe et aux enfants de découvrir les jardins.
En lien avec l'équipe de l'Abbaye, des activités peuvent être organisées avec les enfants (découverte des plantes médicinales, observer et écouter les grenouilles…).
Des siestes ou des pique-niques sont aussi pratiqués.

4. LES LOCAUX et L'ESPACE EXTERIEUR

Actuellement, un projet d'amélioration de la micro-crèche est en cours.

Fin 2025 : la micro-crèche sera équipée d'une VMC dans les dortoirs et dans la cuisine ainsi que de capteur SHOU pour mesurer la qualité de l'air.
Les fenêtres installées permettront une aération naturelle de l'établissement.

Un jardin composé d'une terrasse couverte, d'un espace vert et d'un cabanon de rangement sera créé pour permettre des sorties quotidiennes tout au long de l'année : de nouveaux projets vont pouvoir émerger autour de thèmes tels que la nature, l'environnement, la sensorialité…

III - LE PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif de la micro-crèche « Dip Ha Doup » s'articule autour de cinq objectifs fondamentaux en lien avec la Charte nationale d'accueil du jeune enfant :

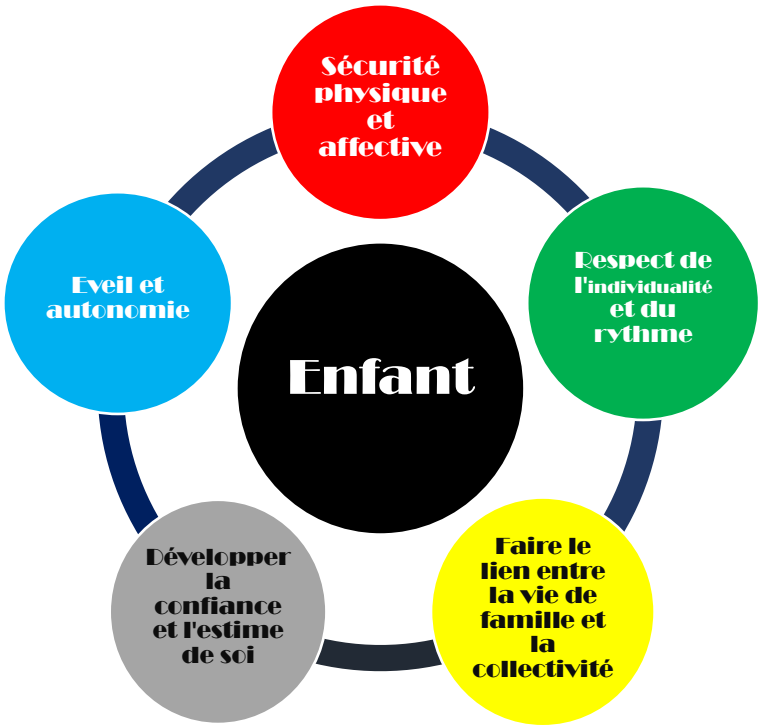

Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant

- En étant vigilant sur l'état et l'entretien des locaux et sur les jeux mis à dispositions.
- En ayant des échanges de qualités et réfléchis avec les parents.
- En formant le personnel de la micro-crèche.
- En observant et en étant à l'écoute de l'enfant et de ses besoins.

Respecter l'individualité et le rythme de chacun

- En reconnaissant la spécificité de chaque enfant à chaque moment de la journée : dans ses goûts et dans son rythme.
- En faisant le lien avec sa vie de famille.

Favoriser l'éveil et l'autonomie de l'enfant

- En accompagnant l'enfant dans un cadre bien défini et sécurisant.
- En rendant l'enfant acteur et en l'encourageant.

Développer la confiance en soi de l'enfant

- En montrant à l'enfant ses capacité et en lui faisant confiance.
- En soignant la communication à l'enfant.

Apporter du lien entre la vie de famille et la vie en collectivité

- En étant dans l'échange avec les parents.
- En prenant compte le bagage émotionnel de l'enfant et de sa famille
- En tenant compte des habitudes familiales de l'enfant

IV - LE PROJET PEDAGOGIQUE

Pour sa mise en œuvre concrète, le projet éducatif est rédigé sous forme d'un projet pédagogique : traduction concrète du projet éducatif dans la vie quotidienne pour tenter d'atteindre l'objectif éducatif :

- Intervention au quotidien avec les enfants en fonction des besoins et de l'âge de l'enfant, proposition d'activités
- Aménagement et utilisation des espaces
- Objectifs de travail et méthodes dont les bases sont communes à l'équipe
- Moyens et modalités mis en place pour respecter la place des parents dans le processus éducatif

1. L'ACCUEIL DES ENFANTS

Lors de l'accueil d'une famille, notre rôle est de permettre à l'enfant et ses parents de se sentir en sécurité et en confiance au sein de la micro-crèche.
L'équipe est garante de la disponibilité, de la bienveillance auprès de l'enfant et de sa famille. Le rôle de chaque professionnelle est d'être à l'écoute, disponible et rassurante auprès de l'enfant et de ses parents.

1.1 L'accueil et sa préparation

Une première rencontre s'effectue avec la responsable. L'équipe, le local ainsi que le fonctionnement sont présentés à la famille. Un échange a lieu afin de définir les besoins de la famille ou un contrat d'accueil est établi ; le règlement de fonctionnement est lu avec la responsable lors de cette rencontre.
Par la suite, une période de familiarisation est mise en place lors de l'arrivée de chaque enfant au sein de la structure.
Ce dispositif demande parfois de l'organisation pour les parents c'est pourquoi elle est faite en concertation avec la famille. Cela permet de faire une place à l'enfant et sa famille au sein d'une collectivité en consacrant du temps et en visant comme objectif le bien-être de l'enfant.
Cette période de familiarisation va permettre à l'enfant et ses parents de se familiariser avec le personnel, la structure, les locaux et notre fonctionnement.
Le temps de cette période est variable selon l'enfant et ses parents.

1.2 Les référentes

Un système de référence est mis en place afin que, dans un premier temps, 2 professionnelles nommées au préalable accueillent l'enfant et sa famille lors de cette période de familiarisation, pour ensuite ouvrir au reste de l'équipe.
Ce système de référence élargie nous semble propice à l'installation de la relation avec l'enfant et sa famille et à la mise en place de la confiance, nécessaire à une bonne adaptation de l'enfant dans la structure.

Lors de l'arrivée d'un enfant, l'équipe veille à préparer sa venue :

- En décidant de la chambre et du lit de l'enfant
- En prévoyant une étiquette avec le prénom de l'enfant sur le porte manteau, une image d'un animal au-dessus son lit et sur son panier dans la salle de change.
- En prenant ensuite l'enfant en photographie qui sera utilisée pour l'entrée dans la micro-crèche

L'équipe va apprendre à connaitre l'enfant et ses parents grâce aux informations transmises par la famille lors d'échange avec les professionnels « référent » de l'enfant.

Cette période permet d'accompagner la séparation de l'enfant avec son parent pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.
Une première rencontre se déroule avec les référentes. Une fiche individuelle est remplie concernant les besoins, le développement ainsi que les habitudes de vie de l'enfant. C'est aussi un moment d'échange, d'écoute où le parent peut poser des questions, exprimer ses attentes, partager ses craintes, ses inquiétudes. La charte de la micro-crèche construite par l'équipe est transmise aux familles.
Ensuite lors des prochaines rencontres, un premier temps de séparation court est envisagé en concertation avec la famille. Puis, les temps de séparations augmentent selon chaque famille. Si les référentes en ressentent le besoin, il est possible de proposer aux parents de donner le premier repas de l'enfant au sein de la structure ainsi que le premier change.

1.3 Accueillir, une place pour chaque enfant

La micro-crèche est un lieu collectif ou chaque enfant est pris en compte dans son individualité. La qualité d'attention que l'on porte, le fait de reconnaitre chaque enfant comme individu et donc de lui donner une place au sein du groupe est indispensable. L'équipe prend le soin d'accorder du temps individuel à chaque enfant. Volontairement, nous n'utilisons pas de petits mots doux (poussin, chaton, bouchon) ou de diminutifs réservés selon nous aux parents et à la famille.
Se dire bonjour, se dire au revoir est essentiel.

1.4 La fiche de transmission

A chaque accueil, l'équipe est attentive aux informations transmises par les parents concernant l'enfant. Ces informations sont essentielles pour accueillir dans les meilleures conditions et assurer une continuité des différents lieux de vie de l'enfant. On y trouve par exemple :

- Des événements passés dans la nuit, le week-end,
- Si l'enfant est ou a été malade ou est allé voir le médecin,
- S'il a eu un traitement
- Les choses particulières sur la journée de l'enfant

La professionnelle qui assure l'accueille se charge ensuite de transmettre les informations à l'ensemble de l'équipe.

Par ailleurs, diverses informations constatées y sont également notées par l'équipe tout au long de la journée afin d'être restituées aux parents le soir. On y trouve par exemple :

- Les observations de la journée
- Le temps de sieste
- Les changes
- Les repas

L'équipe est tenue à la discrétion professionnelle et toutes les informations restent confidentielles.
Par ailleurs, des informations concernant l'enfant et sa famille peuvent être notées dans un cahier de transmission. Cela permet aussi les échanges entre les différents membres de l'équipe concernant des informations importantes et nécessaires à celle-ci.

1.5 La séparation /les retrouvailles

Pour arriver à se séparer et à grandir, l'enfant a besoin de sécurité affective c'est-à-dire de repères, de régularité et de confiance. L'équipe est présente pour assurer cette sécurité affective.
Le premier contact avec les parents et l'enfant est primordial. Il peut être difficile tant pour l'enfant que pour son parent de se séparer. C'est le rôle du professionnel de faire en sorte que le moment se passe du mieux possible. Les parents peuvent nous confier leurs enfants dans les bras ou le poser sur le tapis ou directement au sol selon l'enfant.

L'équipe accorde une importance à « l'aurevoir » des parents même s'il peut être parfois difficile pour un parent de voir son enfant pleurer lors de la séparation et de ce fait, plus facile de partir lorsque l'enfant regarde ailleurs ou lorsqu'il est concentré sur un jeu.
Lorsqu'un enfant vient d'arriver à la crèche, il a le droit de ne pas venir jouer ou voir les autres enfants tout de suite. Il peut prendre le temps d'observer, d'arriver.
La professionnelle assure la continuité de l'accueil surtout si l'enfant éprouve des difficultés de séparation. Le parent peut appeler la micro-crèche dans la journée si besoin pour prendre des nouvelles de son enfant (séparation difficile, santé).

Lors du retour des parents au sein de la crèche, la réaction de chaque enfant peut être différente. En effet, des enfants peuvent ignorer leur parent, l'excitation peut monter. L'équipe laisse le temps à l'enfant et son parent de se retrouver. Elle est également présente afin d'accompagner l'enfant et son parent dans le ressenti, les émotions qu'il peut y avoir lors de ces retrouvailles. Une personne se charge de faire les transmissions de la journée au parent en incluant l'enfant.

1.6 Les repères

Pour sa sécurité affective, le jeune enfant a besoin de repères stables et fiables :

- Repères dans l'espace : permanence dans l'aménagement de l'espace. L'aménagement de l'espace est revu en fonction des besoins et de la composition du groupe ponctuellement.

Des jeux ayant été utilisés durant la matinée peuvent être juste déplacés (et non rangés) si les enfants n'ont pas fini de les explorer. Les enfants pourront ainsi les retrouver plus tard.

- Repères dans le temps (journée rythmée, chansons, histoires, comptines, rangement avant les repas)
- Repères des adultes qui s'occupent de lui (trombinoscope)
- Repères des enfants qui l'accompagnent (porte photos)
- Repères dans les règles de vie (cohésion entre les différents membres de l'équipe éducative)

Différents supports permettent de créer ces repères importants pour le développement et la sécurité affective des enfants ainsi que de permettre le développement de l'autonomie :

- Trombinoscope : présente l'équipe aux parents à l'entrée.

- Photographies enfants/professionnelles : chaque enfants ou parents fixe la photo de l'enfant présent, avec leur prénom ainsi que celui des membres de l'équipe présents ce jour-là. Cet outil permet à l'enfant de prendre connaissance des personnes présentes à ses côtés tout au long de la journée. Les plus grands peuvent mettre leur photo tout seul. Ce panneau est aussi utile pour faire du lien entre les différentes familles. Il permet aux parents d'apprendre à connaitre les autres enfants accueillis. Il permet aux enfants de savoir qui est présent à la crèche.

- Chaque enfant dispose d'un porte-manteau et d'un casier noté à son prénom pour y déposer ses affaires (manteaux, chaussons, sac…)

- Chaque enfant a aussi un petit panier avec son prénom associé à une image. Ils sont utiles pour le change (une tenue de rechange complète et adaptée).

2. LA VIE QUOTIDIENNE

Lors des différents moments de la vie quotidienne, les professionnels sont attentifs à répondre au mieux aux besoins de chaque enfant en sollicitant sa participation active, tout en respectant les besoins du groupe d'enfants.
Les professionnelles interviennent en fonction de leurs observations des enfants.

2.1 La verbalisation envers l'enfant

Au quotidien, la verbalisation fait partie de notre pratique. Lors d'un acte, nous prenons le temps d'expliquer à l'enfant ce qu'il va se passer, pourquoi on le fait.
Notre rôle est de mettre des mots sur ce que l'enfant vit, perçoit, d'accompagner l'enfant par la parole nos gestes, nos demandes. L'équipe s'attache à employer des mots simples sur un ton calme. De même, l'enfant peut exprimer son ressenti, ses questionnements, sa colère.
Lorsqu'il faut remettre du cadre ou des limites, l'équipe peut opter pour une attitude plus ferme et sécurisante pour l'enfant.

2.2 Les émotions de l'enfant

Notre rôle est aussi d'être prévenant envers l'enfant. Un regard bienveillant, un sourire, un geste tendre permet à l'enfant d'être rassuré, de s'apaiser. L'équipe prend soin de laisser l'enfant faire seul mais aussi de l'accompagner s'il en a besoin dans tous les gestes de la vie quotidienne. Des mots sont posés sur les gestes quotidiens mais aussi sur les émotions.
En effet, plusieurs émotions peuvent venir en même temps. Les sentiments intérieurs peuvent être parfois ambivalents. Il peut être alors difficile pour l'enfant de les gérer. Les professionnels s'accordent à d'aider l'enfant à mettre des mots sur ses émotions ou de les lui signifier, de proposer des solutions apaisantes, rassurer, reformuler, comprendre.
Le travail d'équipe reste primordial afin de garder sa place professionnelle auprès des enfants et de leurs familles. La professionnelle a la possibilité de pouvoir éventuellement passer le relais à une collègue dans certaines situations.
L'équipe valorise les enfants afin de leur permettre de prendre confiance en eux.
Comme dans toute collectivité, les rapports humains sont faits de sentiments variés qui s'expriment de façons plus ou moins appropriées.

2.3 Le langage

L'équipe observe le comportement des enfants et est présente afin d'interpréter les besoins des enfants en fonction de son langage. Il faut du temps pour apprendre à connaitre l'enfant. Le langage corporel nous permet d'amener des hypothèses. On peut remarquer une différence entre certains pleurs ou cris ainsi que dans l'intonation de la voix. Lorsque c'est possible, le fait de questionner l'enfant, d'échanger avec lui permet d'avoir des éléments de réponse.
Pour l'équipe, l'enfant à le droit de s'exprimer, de dire les choses. Il est important pour l'équipe de ne pas devancer la parole de l'enfant. Il faut lui laisser le temps de s'exprimer, de se faire comprendre.
Différents supports comme les comptines ou la lecture sont proposés afin de permettre à l'enfant d'acquérir du langage. Les professionnelles s'emploient à parler aux enfants dans un langage simple pour les plus jeunes et de plus en plus élaboré en fonction de l'âge. Par ailleurs, le langage des signes est utilisé.

2.4 Porter l'enfant

Les tous petits ont besoin d'être portés, de contact physique. Ce sont des besoins vitaux.
Au cours de la journée, les enfants sont régulièrement portés par l'ensemble de l'équipe lors du change, le sommeil, le repas. Néanmoins, l'enfant peut être porté selon l'âge à tout moment de la journée pour un temps dans les bras. Cela le rassure, calme, apaise. Lorsqu'un enfant est en demande, l'équipe répond à ce besoin dès que possible.
Pour les sorties, des poussettes peuvent être utilisés en complément de la marche à pied.
A l'intérieur de la crèche, selon les besoins de l'enfant, le portage peut être pratiqué.

2.5 Le change, les soins du corps, la propreté

- **Le change**

Le change de couche est réalisé régulièrement ; c'est un moment privilégié avec l'enfant, un moment intime de partage où le professionnel est disponible pour l'enfant.
Dès tout-petit, nous expliquons à l'enfant les gestes que nous effectuons (changer la couche, enlever le body…). Nous incitons l'enfant à participer activement (et non à se laisser faire, passif) à l'habillage/déshabillage. C'est aussi l'occasion de nommer les différentes parties du corps pour l'aider à le découvrir.
L'adulte peut inciter l'enfant dès tout petit à soulever son bassin pour participer à l'enlèvement de la couche souillée, et de même pour l'installation de la couche propre.
Pour les plus petits : l'enfant est installé par l'adulte sur la serviette de toilette sur le tapis de change.
Pour les « moyens » (dès que l'enfant sait monter/descendre les marches) : le professionnel propose l'utilisation de l'escalier roulant pour monter ou descendre tout seul sur la table de change, en sécurisant l'enfant lors de la montée ou la descente. Le change est détaillé dans un protocole spécifique (produits, utilisation de gants de toilette, serviette éponge personnelle à chaque enfant, etc.).
Pour les enfants plus grands, le change debout est à privilégier dès que possible. L'enfant est invité à enlever sa couche tout seul (si urine). Le professionnel propose un gant de toilette à l'enfant qui peut se nettoyer tout seul. Il pourra de même le mettre dans le sac de linge sale. Il peut participer à mettre la couche propre.

- **Les nettoyages de nez ou désobstructions rhino-pharyngées (DRP)**

Ils sont effectués après en avoir informé l'enfant, assis dès que possible.
La crèche possède des seringues nasales pour les enfants dès 6 mois.

- **Habillage/déshabillage**

Dès qu'un enfant se tient debout sans difficulté, il est habillé debout. Et petit à petit il participe de plus en plus.
Chaque enfant a son panier personnalisé avec son prénom et une image, cela favorise les repères.
Le déshabillage peut s'effectuer dans la salle de change ou au sein de la pièce de vie notamment après le repas.

- **La propreté**

Cette acquisition s'effectue en plusieurs étapes.
Notre travail de professionnelles de la petite enfance consiste à échanger avec les familles qui commencent à parler de l'acquisition de la propreté pour leur enfant. L'équipe peut aussi aborder cette question avec la famille en fonction des observations de l'enfant à la micro-crèche.
L'acquisition de la propreté s'effectue donc en lien avec la famille, en fonction du rythme de chaque enfant.
Le choix d'aller sur le pot ou les WC est laissé à l'enfant en privilégiant le pot pour les enfants en début d'acquisition.
Ce stade où l'enfant demande à ne plus mettre de couche a du sens si la couche est sèche régulièrement. L'équipe fait la demande auprès de l'enfant s'il veut mettre une couche ou pas, lui laisse le choix.
L'enfant peut commencer à être propre à la maison mais pas à la crèche. C'est pourquoi si l'enfant n'a plus de couche et qu'il y a plusieurs fuites à suivre, c'est qu'il n'est pas encore prêt et les professionnels remettront une couche à l'enfant.
Le passage dans la salle de change est proposé aux enfants « prêts » 2-3 fois durant la journée (dans la matinée, après le déjeuner, au lever de sieste, etc.) seul ou à deux. En dehors de ces moments, c'est à l'enfant de demander à aller aux toilettes. Cela fait partie de son acquisition. Il n'y a pas de passage systématique et répété sur le pot ou les WC.

2.6 Les repas

- **Le repas principal**

  - Organisation

Trois ou deux professionnelles sont présentes sur le temps du midi.
Les repas sont un moment de calme, de plaisir, de bien-être. Les adultes sont centrés sur les repas des enfants.
Un professionnel qui commence à donner à manger à un enfant finit de lui donner son repas.

  - Positions

La position pour les repas s'adapte au développement psychomoteur des enfants.

Pour les bébés :

Les biberons sont donnés dans les bras de l'adulte.

Tout changement de position de l'adulte est nommé à l'enfant.

Les biberons sont donnés à la demande et en fonction des besoins de chaque enfant. La quantité et la fréquence des biberons sont en fonction de chaque enfant selon le rythme à la maison et selon les observations à la crèche. La famille fournit le biberon.

Pour les bébés qui commencent la diversification alimentaire : se sont les parents qui apportent les repas. Chaque nouvel aliment doit être goûtés par l'enfant à son domicile au préalable. Un temps d'échange avec la famille concernant l'alimentation est primordial concernant l'introduction des aliments et des différentes formes.

Le repas est donné soit dans les bras (permet d'offrir un temps de maternage aux enfants qui en ont besoin) soit dans le transat (pour un bébé qui refuse les bras). Se sont les parents qui apportent leur plat.

Dans une chaise avec table pour les moyens qui est à leur niveau (enfant qui s'assoit tout seul)

Il est important de se poser la question de ce que l'enfant voit.

Nous proposons une cuillère aux enfants afin de développer leur autonomie.

Pour les plus grands ayant une autonomie suffisante :

Les enfants sont assis une petite chaise autour de la table à hauteur d'enfant. 2 types de chaises existent : sans ou avec accoudoir (pour les enfants qui ont besoin de plus de sécurité ou de cadrage). Le déjeuner commence vers 11h30.

Un adulte se consacre spécifiquement à ce groupe (1 adulte pour 5 enfants maximum) en se levant le moins possible ; ayant préparé au maximum l'ensemble des denrées et matériels nécessaires. A la fin du repas, les enfants se lèvent après accord de l'adulte référent.

Le repas est prévu par la micro-crèche dès lors qu'un enfant a terminé sa diversification alimentaire et à au moins 18 mois. Le repas est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.

Concernant les goûter, celui-ci est fourni par la micro-crèche. Pour les enfants ayant débuté les fruits. Dans un premier temps, nous laissons le parent tester les nouveaux aliments avec son enfant. Puis, nous leurs proposons dans un premier temps des compotes de fruits basiques tels que la pomme, la poire ou la banane. Nous pouvons ensuite proposer aux enfants de découvrir d'autres fruits (fruits rouges ou exotiques). Aussi, nous proposons des fruits en morceaux selon le développement de chaque enfant.

Le goûter est composé d'un laitage et d'un fruit sous différentes formes selon le développement des enfants ainsi que du pain, d'une cracotte ou d'un biscuit. L'ensemble est fourni par la micro-crèche hormis le lait.

- Bavoirs et gants

La micro-crèche est équipée de différents bavoirs ; certains sont à lier par l'adulte (en prévenant l'enfant avant par les gestes et la parole), d'autres peuvent être enfilés par l'enfant plus grand quand il en est capable et/ou quand il le décide. Le rôle de l'adulte est d'inciter à faire tout seul.

A la fin du repas, des gants de toilette humides (taille enfants) sont proposés pour le débarbouillage du visage et des mains.

L'enfant peut utiliser un miroir pour s'aider à se nettoyer.

Dès que possible, l'enfant est invité à faire seul (ou à commencer seul et l'adulte complète) et est invité à déposer son bavoir et son gant dans un panier de linge sale à portée des enfants.

- Le temps du repas

Pour, accompagner l'enfant au maximum lors des repas, l'équipe a décidé de servir les repas dans des plateaux. Le repas est servi dans sa totalité et l'enfant peut manger à son rythme en choisissant l'ordre dans lequel il va manger chaque aliment. L'adulte est plus présent auprès des enfants, il y a moins d'aller/retour. L'enfant qui mange moins vite ne s'arrête pas de manger pour passer au dessert et à l'inverse, l'enfant qui mange plus vite, n'a plus à attendre son dessert.

L'équipe tend à favoriser la présentation du repas afin de donner envie aux enfants.
Elle incite l'enfant à se servir seul et l'accompagne dans la notion des quantités (pour les protéines, l'adulte veille à ne pas dépasser les quantités).
Elle invite l'enfant à goûter chaque composant du repas sans forcer un enfant qui ne veut pas manger.

Aussi, l'équipe incite les enfants à se re-servir seul (eau et plat).

Pour le goûter on propose en même temps laitage, fruit et pain ce qui permet de laisser le choix à l'enfant.
De plus, il n'y a pas d'obligation de terminer son repas. Lorsqu'un enfant refuse son repas, les professionnelles ne proposent pas autre chose. Nous incitons l'enfant à nous verbaliser s'il ne souhaite plus ou pas manger.
Des temps d'ateliers cuisine peuvent être proposés.

Le temps de transition entre la fin du déjeuner et le coucher de sieste est un temps où les adultes proposent un temps pour se défouler puis un temps de lecture d'histoires.

2.7 Le sommeil

Des chambres permettent d'accueillir différents types de couchages adaptés aux différents âges des enfants (petits lits pliants, lits à barreaux, certains doubles, couchettes).
La température des chambres se situe autour de 18 degrés. Les portes restent entre ouverte permettent une vue sur l'intérieur des chambres. Des rideaux ou des stores permettent de faire l'obscurité, en laissant un peu de luminosité pour participer au repérage jour-nuit par l'enfant.
Dans la mesure du possible, chaque enfant retrouve le même lit personnalisé avec une étiquette de lit ayant son prénom.

Les enfants sont couchés en body et dans une turbulette fournie par les parents dans un premier temps. Elles sont rendues aux familles en fin de semaine pour un entretien à la maison (odeurs de la maison). Ensuite le choix est laissé aux familles (turbulette de la crèche ou de la maison).
Des draps-sacs de couchage en éponge peuvent être utilisés pour les plus grands.
La sieste des plus grands est accompagnée d'un professionnel qui reste dans la chambre jusqu'au réveil des enfants (selon la disponibilité vis-à-vis du reste du groupe)
Un enfant réveillé n'est pas levé systématiquement. Le professionnel peut le laisser se reposer tranquillement dans son lit ou l'installer pour un réveil en douceur et un temps calme dans la pièce de vie. Le temps de passage entre sommeil et réveil dépend de chaque enfant et est à respecter (en gardant ou non la turbulette).

Respecter le rythme de l'enfant est essentiel pour nous. C'est pour cette raison que nous ne réveillons pas un enfant, sauf exception.

Si l'enfant a besoin de dormir dans la pièce de vie pour se sentir en sécurité, l'équipe s'adapte à ce besoin.

2.8 Le doudou, la tétine

- **Le doudou ou objet transitionnel ou « espace transitionnel »**

Le doudou appelé aussi « objet transitionnel » est essentiel pour l'enfant. La forme dépendra de chaque enfant ; il lui permet de se sentir en sécurité affective, c'est un repère. L'odeur du doudou est particulièrement importante pour le jeune enfant (les odeurs de maman, papa, de la maison, de son univers familier).
La fonction du doudou est d'accompagner l'enfant dans ses différents lieux de vie. Le doudou effectue le lien entre la maison et la crèche. Si il s'agit d'une peluche il sera demandé aux familles de veiller à le laver selon la nécessité.
Lorsqu'un accueil commence à la crèche, le bébé n'a pas toujours (ou pas encore) choisit son doudou. Ce choix peut avoir lieu plus tard ; le doudou fera alors son arrivée ou non à la crèche pour y passer la journée avec l'enfant.
Les professionnels ont besoin de connaitre ces nouvelles habitudes de l'enfant.
En attendant le choix de cet objet, un foulard ou tee-shirt porté par son parent peut aider le bébé à se rassurer.

Un doudou est unique, et c'est l'enfant qui le choisit.
L'enfant en a besoin, et c'est à lui de décider à quel moment il en a besoin : lors de la séparation avec le parent, pour aller à la sieste, un moment durant la journée. Pour cette raison, les doudous sont à disposition des enfants à la crèche pour qu'ils sachent où les trouver (poches à doudous).

- **La succion et la tétine**

La succion répond à un besoin physiologique du bébé, téter lui apporte plaisir et détente. La succion peut également calmer certaines douleurs, apaiser l'enfant lors d'une attente (attendre le repas, attendre d'être pris dans les bras, etc.).
L'enfant pourra sucer un doigt, un objet, une tétine.
Les jeunes enfants trouvent un réconfort pour se calmer et s'apaiser tant qu'ils manifestent le besoin de succion. Ensuite, on observe le plus souvent qu'ils trouvent par eux-mêmes le moyen de se réconforter si on leur laisse le temps de chercher et de trouver.
Les tétines sont données à l'enfant selon ses besoins. Elles doivent être adaptés à leur morphologie et changée régulièrement.
Pour les plus grands, ils sont amenés à les mettre eux même dans leur panier et récupéré pour la sieste, en cas de fatigue, de chagrin.
L'équipe demande à l'enfant de poser sa tétine dès qu'il souhaite s'exprimer à l'adulte ou à un autre enfant et à d'autres moments (repas, jardin, chants, etc).

3. EVEIL ET EPANOUISSEMENT

3.1 L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est essentiel pour permettre à l'enfant de s'épanouir.
L'éclairage de la salle de vie des micro-crèches n'est pas direct et permet de ne pas « agresser » les plus jeunes qui peuvent regarder le plafond.

La structure est composée :
- D'une entrée pour les familles
- De deux chambres
- D'une salle de change
- D'une cuisine
- D'un bureau/salle de pause
- D'une pièce de vie : elle est aménagée en différents espaces pour permettre d'accueillir les enfants d'âges différents :
- Un coin spécifique pour les bébés : un ou deux tapis selon le nombre de bébés dans le groupe, espace douillet (tapis tissu, coussins), glace au mur, suspensions au plafond, espace semi-protégé
- La permanence des jouets pour les bébés est à privilégier tant que l'enfant n'a pas fini d'explorer ces jouets.
- Pour les plus grands, il est intéressant de disposer d'un miroir où l'enfant va pouvoir se regarder.
- Un coin constitué d'une table ronde (2 tables qui peuvent se séparer si besoin), petites chaises (avec et sans accoudoirs), espace dinette, garage, poupée, etc.
- Un autre coin « lecture » pouf, petit tapis, livres
- Un espace « motricité »

Les pièces de vie sont séparées de l'entrée par une barrière de sécurité ainsi que de l'espace des chambres.

3.2 L'observation

Une partie de notre travail est basé sur l'observation de l'enfant :
- Pour déterminer les besoins de l'enfant

- Pour effectuer un soin ou proposer une activité adaptée
- Pour restituer des informations précises aux parents (progrès, rapport à l'autre, développement psychomoteur...)

3.3 L'activité libre, le jeu libre

Le jeu libre est une activité à part entière en développant des apprentissages spontanés sans organisation pédagogique définie.
L'enfant n'est jamais inactif.

- Il découvre l'espace (les bébés sont allongés sur le tapis, les plus grands utilisent des parcours de motricité)
- Il découvre et développe sa motricité
- Il apprend à entrer en relation avec les autres
- Il fait des expériences quel que soit son âge

Durant ces moments, le rôle du professionnel est de proposer à l'enfant des jouets adaptés dans un cadre sécurisé. Pour cela :
- Aménagement de l'espace de jeu et de vie de l'enfant
- Confort de l'enfant (température pièce 20°, vêtements...)
- Proposition des jeux et des jouets en veillant au renouvellement des propositions faites (tous les jeux ne sont pas sortis en même temps)

Le rôle de l'adulte est de faire confiance à l'enfant, en croyant en ses capacités et en ses compétences acquises ou en cours d'acquisition. Le professionnel le laisse faire sans intervenir sauf à la demande de l'enfant dans ses expériences grâce auxquelles il développera ses capacités de découvrir et donc de grandir par lui-même. Le jeu libre permet à l'enfant d'acquérir confiance en lui.
Le professionnel est en retrait mais présent, à côté de l'enfant, l'observant, l'encourageant si besoin. Nous nous intéressons à ses créations, ses réussites mais aussi à ses échecs.
L'enfant a besoin de jouer seul. La solitude et l'ennui fait également partie des apprentissages.
L'intervention de l'adulte encadre le jeu de l'enfant pour poser ou rappeler éventuellement les règles.
Nous invitons les enfants au libre choix, à l'expérimentation, la découverte. Ils ont besoin d'expérimenter pour comprendre et de faire et refaire. Il est nécessaire que les activités naissent de l'enfant. Les prises de risque font partie de la vie de l'enfant ; l'enfant aura envie d'expérimenter, de tester afin de voir jusqu'où il peut aller. Notre rôle est de mesurer ses risques, de prévenir, d'aménager les lieux afin que les enfants puissent expérimenter.

3.4 La motricité libre

L'ensemble de l'équipe est attaché à cette notion de motricité libre au sein de la micro-crèche.

Les mouvements libres de l'enfant, répétés, lui permettent de découvrir son corps, d'expérimenter puis de maîtriser peu à peu son corps et de ce fait, les différentes positions. Ces mouvements participent à la construction d'une sécurité intérieure et d'une conscience de leur valeur et capacité. Les enfants développent un esprit d'initiative, une curiosité et un intérêt pour la découverte du monde. Ils feront preuve d'attention et de persévérance dans leurs tentatives. Le plaisir de faire seul, de réussir seul, donne à l'enfant un sentiment de réussite. En motricité libre, les enfants acquièrent de l'assurance, dans leur corps ainsi que de la prudence. Ils apprennent alors à réagir avec adresse aux incidents inattendus et chutes qui peuvent accompagner leurs jeux.
L'enfant a besoin de reproduire les mêmes mouvements afin de les assimiler, les intégrer.
Cette liberté motrice permet à l'enfant de ne pas être tributaire de l'adulte et lui permet également de se développer selon son rythme.

L'équipe n'apprend pas à enseigner mais accompagne. Elle soutient l'enfant dans son développement.

Le rôle de l'adulte se situe principalement en amont : prépare l'espace, vêtement, jeux adaptés, etc. Au moment même, il intervient principalement par petites touches, par le regard, la parole en étant là toujours présent et disponible. L'intervention est possible pour une difficulté que l'enfant ne saurait résoudre seul. A la micro-crèche, un bébé sera alors posé sur le dos tant qu'il ne sait pas de lui-même se tourner sur le ventre. De même qu'un enfant ne sera jamais assis tant qu'il ne sait pas le faire seul.
D'une manière générale, un enfant ne sera mis dans une position qu'il ne maitrise pas. Lorsque l'enfant se sent prêt, il passera d'une étape à une autre.
L'équipe n'apprend pas à un enfant à acquérir des postures mais à les découvrir par lui-même lorsque la maturation neurologique le lui permet et que son désir, son envie de découvrir un mouvement est présent. Pour nous, il n'est pas nécessaire « d'apprendre » à un enfant à se tenir assis, debout et à marcher.
Chaque enfant aura besoin de partager sa joie d'une nouvelle acquisition. Les adultes sont donc attentifs aux progrès de l'enfant.
L'attitude des professionnelles au sein de la micro-crèche consiste à respecter l'enfant, à le considérer comme une personne capable d'initiative et de décision pour ce qui concerne lui seul : son corps.

3.5 Les ateliers proposés (activités « dirigées »)

Des temps d'« activités dirigées **»** sont proposés à l'enfant après avoir observé ses besoins :

- Psychomotricité (toboggan, bloc de mousse, tunnel...)
- Cuisine et manipulation (graines, « patouille », pâte à modeler, argile...)
- Peinture, coloriage, gommettes
- Encastrement, puzzles, petits jeux de table
- Chants, histoires
- Relaxation (pinceau, plume...), massage (pieds et main)

Des partenariats sont également installés :

- Soit des interventions à la crèche : dumiste de l'école des musiques intercommunale
- Soit des ateliers à l'extérieur (bibliothèque, abbaye, découverte de l'école)

Ces partenariats donnent lieu à des projets écrits spécifiques qui viennent compléter le projet pédagogique des micro-crèches, et à un bilan en fin d'année.

Ces activités sont établies avec un objectif pédagogique permettant des respecter les besoins des enfants et de développer ses compétences (équilibre, langage, préhension, socialisation…) et aussi son autonomie.

3.6 L'autonomie

L'enfant est un être autonome qui cherche à grandir. Son développement harmonieux passe aussi par l'apprentissage de l'autonomie.
Pour cela divers moyens sont mis en œuvre :

- Fiche avec prénom et photographie (à l'accueil) : identité, socialisation
- Mise à disposition du doudou dans les « poches à doudou » (autonomie affective)
- Porte-manteau et casier nominatif : identité, respect de soi pour les plus grands
- Panier avec image et prénom : repères dans l'espace, identité

<u>Lors du change :</u>

- Se déshabiller et s'habiller pour les plus grands
- Enlever leur couche pour les plus grands
- Se laver et s'essuyer avec un gant
- Se laver les mains (petit lavabo à disposition des enfants)
- Aller sur le pot ou les toilettes

<u>Lors du repas :</u>

- Mettre leur bavoir (bavoir élastique)
- Rapprocher leur chaise
- Manger seul à l'aide d'une cuillère et/ou d'une fourchette
- Ouvrir leur yaourt ou compote
- Se laver les mains au petit lavabo
- Se débarbouiller avec un gant et mettre le gant dans un panier de linge sale

Lors des sorties extérieures ou dans le jardin : mettre son manteau et ses chaussures

Lors de la sieste : pour les plus grands : aller seul dans son lit (pour les lits bas)

Dans la pièce de vie : poche à doudou à disposition

L'enfant a le libre choix de participer ou non. Être à l'écoute de l'enfant et lui faire confiance c'est lui permettre de grandir, de se développer à son rythme afin d'acquérir de l'autonomie chaque jour.

Lorsque l'enfant peut être en conflit avec un autre enfant, l'adulte ne va pas forcément intervenir de suite si la sécurité des enfants est préservée. Il laissera aux enfants le temps d'apprendre à gérer seuls le conflit, de se défendre et de répondre à l'autre.
Cela dit, il existe des interdits dans lequel l'adulte va intervenir pour le signifier à l'enfant.
Par ailleurs, lors d'un conflit avec un autre enfant en présence d'un parent, il sera demandé aux parents de laisser le soin à un professionnel de gérer l'autre enfant.
De même, lors d'un conflit entre enfant, un réveil par un autre enfant, l'équipe se garde de ne pas divulguer le nom de l'enfant en question.

Devenir autonome c'est aussi être capable d'intégrer des règles, des limites et des interdits. Cela le sécurise et lui permet de se développer. A la crèche, les règles peuvent être différentes de celle posées par les parents. Les professionnels sont dans une attitude d'écoute active, bienveillante, qui permet à l'enfant d'être en confiance.

L'apprentissage de la frustration fait également partie du développement de l'enfant. Pour cela, les professionnelles donnent des repères, de la disponibilité, sensibilité et limites essentiels au développement de l'enfant afin de lui permettre de se ressourcer et de se construire.
Il est important de fixer des limites, des règles. La frustration participe au bien-être de l'enfant et l'aide à grandir. L'adulte passe beaucoup de temps accroupi ou agenouillé pour accompagner ses mots, ses regards qui permettent à l'enfant de comprendre et d'accepter les choses au fil du temps.

Chez les jeunes enfants, on rencontre souvent des relations difficiles ou parfois agressives entre eux. Chez les tout petits, l'enfant se retrouve à un moment dans une période dite de « narcissisme primaire » qui peut rendre la relation à l'autre difficile. Il peut se sentir envahit par plusieurs émotions, pulsions qu'il maîtrise avec plus ou moins de difficulté. Pour cette raison lorsqu'un enfant est « dérangé » par un autre enfant il peut réagir de manière agressive. L'acquisition du langage dans le temps va aider l'enfant à exprimer ses émotions, ses désirs et ainsi faciliter sa communication avec les autres. Néanmoins, avant que la parole prenne le pas il faut du temps. L'écoute attentive et individualisée de l'adulte aidera l'enfant à dépasser ce stade en verbalisant ce qu'il ressent. L'adulte est là pour observer sans intervenir systématiquement.

Les enfants peuvent jouer ensemble ; les conflits, la frustration, la découverte ainsi que le partage et le plaisir font partie du jeu en collectivité. Des moments de complicité peuvent naître entre plusieurs enfants. Le rapport aux autres peut être parfois difficile, le rôle des professionnelles est d'aider les enfants dans l'apprentissage du partage, de la notion d'appropriation.

4. L'EQUIPE

L'équipe est garante du projet pédagogique établi.

Pour évoluer dans leur pratique et faire évoluer la structure et le projet pédagogique, l'équipe a besoin de temps de rencontre.

Des réunions d'équipe sont instaurées une fois par mois le soir en dehors de la présence des enfants et en moyenne une fois par semaine en début d'après-midi selon la disponibilité avec le groupe afin de faire le point sur l'organisation de l'équipe, le fonctionnement de la structure et aussi d'échanger sur les enfants accueillis au sein de la structure.
Par ailleurs, deux journées « pédagogique » sont organisées tous les ans.
Chaque membre de l'équipe peut participer à une formation spécifique à la petite enfance (de 2 ou 3 jours) une fois par an via le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Un point mensuel est réalisé entre le gestionnaire (Directrice Générale des Services et élu référent) et la responsable.
Des rencontres sont organisées entre les élus des communes signataires et la responsable. De plus des rencontres entre l'équipe et la DGS/élu peuvent être organisées dans l'année.
Au niveau partenarial, des rencontres sont organisées entre la responsable et la responsable du RPE, le coordinateur enfance du pays de Daoulas et les responsables des Etablissement d'Accueil du Jeunes Enfants du pays de Daoulas.

5. LA PLACE DES FAMILLES A LA MICRO-CRECHE

Favoriser l'implication des parents au sein de la crèche permet de construire une coéducation entre les parents et les professionnels. C'est amener les parents et les professionnels à travailler ensemble pour l'éducation des jeunes enfants.

5.1 Les transmissions

Accueillir un enfant c'est aussi accueillir sa famille. La base de cette relation est construite en début d'accueil par la période de préparation à l'accueil, puis au fil des jours par les transmissions du matin (par les parents) et du soir sur la journée de l'enfant à la micro-crèche par les professionnels. Le soir l'équipe transmet différentes informations, qu'elle va axer sur les observations et le développement et les évolutions de l'enfant. Les besoins primaires sont transmis pour le plus jeune âge.
Les transmissions que les parents échangent avec les professionnelles participent activement à la bonne organisation de la journée de leur enfant. Les parents comme les enfants ont des besoins et des attentes.
L'équipe est disponible pour échanger avec les parents sur la vie de la micro-crèche, leurs enfants, nos pratiques et fonctionnement. Les professionnelles sont présentes afin d'échanger avec les parents pour toutes demandes, questions ou interrogations. Notre rôle est de transmettre nos observations et d'orienter les parents si besoin.
L'équipe respecte l'éducation de chaque parent envers son enfant sans émettre de jugement de valeurs.
Toute demande particulière d'une famille est discutée en réunion d'équipe.

5.2 Les liens entre la maison et la crèche

Au quotidien, les petits rituels comme poser des affaires dans le panier de la salle de change, amener le doudou, dire bonjour ou aurevoir, aller déposer sa tétine sont autant de petits gestes qui favorisent le lien entre la maison et la crèche.

5.3 Informations aux familles

Un tableau d'affichage permet de noter diverses informations concernant la vie de la crèche. Le hall d'entrée permet également d'afficher diverses notes concernant le fonctionnement, les informations sur la petite enfance, sur le pays de Daoulas. Des documents (articles, etc.) peuvent être proposés aux familles par l'équipe.

5.4 Rencontres

Des temps de rencontres sont proposés aux familles afin de pouvoir rencontrer l'équipe, élu, DGS ainsi que les autres familles.
Les familles peuvent être sollicitées pour participer aux ateliers proposés.

GRANDIR ENSEMBLE

RESPECT

- Accueillir l'enfant en tant que personne
- Accompagner le parent comme 1er éducateur
- Respecter les besoins et rythmes de chacun
- Respecter l'intimité de chacun dans la discrétion et le secret professionnel

AUTONOMIE

- Laisser faire et encourager
- Guider vers l'autonomie
- Accompagner dans les acquisitions

CONFIANCE

- Communiquer dans une confiance réciproque
- Communiquer avec bienveillance
- Avoir confiance aux capacités de l'enfant afin de favoriser l'estime de soi

EQUITE

- Assurer un cadre commun de neutralité pour vivre ensemble

INDIVIDUALITE

- Créer une relation personnalisée
- Prendre en compte l'individualité de chacun

SECURITE AFFECTIVE

- Valoriser et encourager l'enfant par des repères dans un cadre sécurisant

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

- Transmettre les observations
- Se placer en co-éducation
- Ecouter, conseiller, soutenir, orienter
- Répondre aux questionnements

EPANOUISSEMENT

- Favoriser l'éveil par le plaisir
- Créer des moments de partage et de

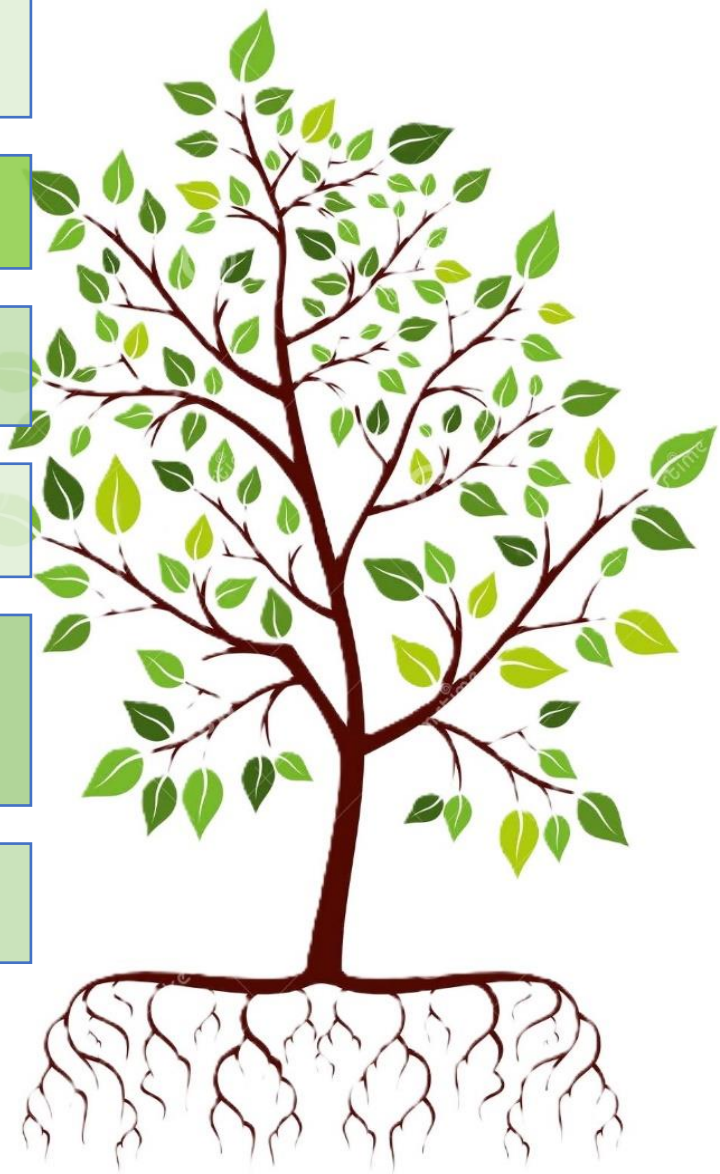

CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1

Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9

Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

10

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.